

2003 - 2008



# Plaine Commune Schéma touristique communautaire



Aubervilliers,  
Epinay-sur-Seine,  
L'Île-Saint-Denis,  
Pierrefitte-sur-Seine  
Saint-Denis,  
Stains,  
Villetaneuse



# Les sites phares du territoire





# Plaine Commune Schéma touristique communautaire

2003 - 2008

« La banlieue constitue donc, non pas une friche touristique, mais une destination inégalement mais notoirement prometteuse. »

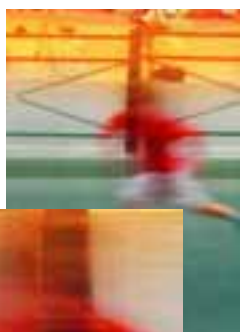
*Le tourisme des années 2010,  
Secrétariat d'Etat au Tourisme  
Conseil national du tourisme,  
La Documentation Française, mars 2000*

En mars 2000, le Secrétariat d'Etat au  
Tourisme et le Conseil national  
du tourisme éditaient un rapport intitulé  
« Le tourisme des années 2010 ».

Nous étions heureux de constater que  
la banlieue faisait partie des cinq espaces  
destinations touristiques pris en compte  
dans cette étude.

Cette réflexion sur l'avenir  
du tourisme en France nous  
réconfortait dans notre approche  
du développement du tourisme  
sur notre territoire.

Un travail lancé dès le début  
des années 1990 à Saint-Denis  
et poursuivi actuellement par  
Plaine Commune sur l'ensemble  
du territoire de la communauté  
d'agglomération.



<b>PREFACE</b>	4
<b>INTRODUCTION</b>	
Les objectifs	5
Les enjeux	5
La méthode	5
Le calendrier	6
<b>DIAGNOSTIC</b>	
Le contexte territorial	7
L'état des lieux	9
Les grands projets sur le territoire	10
Atouts et potentiels	11
Les richesses communes du territoire intercommunal	13
<b>GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE</b>	
Valorisation de l'existant	14
Projets d'aménagement et mise en tourisme du territoire	15
Tourisme et développement local	16
<b>AXES DE DEVELOPPEMENT</b>	
1. Développement de la qualité d'accueil et d'information touristiques	17
2. Grands événements et valorisation touristique du territoire	18
3. Organisation et commercialisation de l'offre touristique	18
4. Amélioration de l'image et de la notoriété touristique du territoire	18
5. Mise en tourisme du territoire et création de nouveaux pôles d'attraction	19
6. Valorisation des richesses fluviales et vertes	19
7. Identification touristique du territoire	20
8. Observation et études de tourisme	20
9. Soutien aux démarches de formation	20
10. Nouvelles structures de développement	20
<b>STRUCTURE, OUTILS, MOYENS ET PARTENAIRES</b>	
Groupe de travail tourisme et mission tourisme	21
Office de Tourisme intercommunal de Saint-Denis-Plaine Commune	21
Le Comité Départemental du Tourisme et le pôle touristique régional	22
Partenaires publics et privés	22
Délais et moyens financiers	22
<b>CONCLUSION</b>	23



# TOURISME : UN ENJEU DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Assumant depuis mi-2002 la compétence « Tourisme », Plaine Commune s'est attachée à élaborer un schéma de développement touristique sur le territoire des sept villes qui composent la communauté d'agglomération.

Nous avons le plaisir de le remettre aujourd'hui à l'ensemble de nos partenaires et acteurs du tourisme, plus particulièrement au niveau local ; tous ont, en effet, leur part dans le travail collectif qui sous-tend ce document.

Vouloir développer le tourisme sur notre territoire, historiquement terre de travail et d'activités, c'est vouloir mettre en valeur et en dynamique nos potentialités, comme notre patrimoine dans sa diversité, renforcer l'élan du développement, et favoriser une appropriation valorisante par les habitants de leur environnement urbain. C'est donc un enjeu réel de notre développement local.

Beaucoup a déjà été engagé, en particulier autour de l'Office de Tourisme de Saint-Denis, qui a pris ses pleines dimensions en 1998, à l'occasion de l'implantation du Stade de France, et dont le dynamisme de l'activité associative a été un élément essentiel.

C'est sur cet acquis que celui-ci s'est transformé en 2002 en Office de Tourisme intercommunal, avec l'élargissement de son champ d'action à l'ensemble du territoire de Plaine Commune.

Il s'agit maintenant, au travers de relations de partenariat étroites entre les villes de Plaine Commune, et avec l'Office de Tourisme intercommunal, de créer les conditions pour :

- faire du tourisme un véritable outil de développement économique et d'attractivité du territoire,
- valoriser le patrimoine (historique et industriel) et les richesses existantes,
- traduire le potentiel du territoire en une offre touristique,
- créer une image touristique intercommunale.

Ces objectifs se déclineront au travers de projets impliquant les populations et tous les acteurs concernés du territoire, et s'articuleront avec les objectifs des Comités Régional et Départemental du Tourisme.

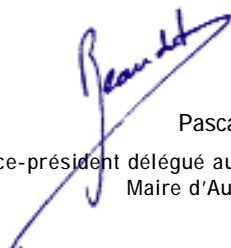
En inscrivant désormais ces projets dans la logique communautaire d'un véritable bassin de vie et de travail, nous leur donnons un rayonnement et une dynamique nouvelle :

- patrimoine historique et pôles d'événements mondiaux,
- pôles universitaires et lieux de travail et d'activités,
- histoire industrielle et architecture contemporaine,
- centres de culture et de vie sociale, espaces verts et de loisir,
- liaisons et déplacements, voies d'eau...

Nous souhaitons que ce schéma (évolutif au fil des années et du travail collectif) permette à chacun d'être force de proposition et source d'initiative au sein d'une même démarche, riche de perspectives et de développements complémentaires.

Nous le livrons comme un outil de travail et de prospective, un outil de partenariat et l'expression d'une intention forte que nous souhaitons voir largement relayée, contribuant de manière déterminante au développement de notre territoire au service de ses populations.



  
Pascal Beudet  
Vice-président délégué au Tourisme  
Maire d'Aubervilliers



# PRÉFACE

*Le schéma touristique communautaire vise à devenir une base de référence pour les six années à venir, de la politique et de la stratégie de développement du tourisme du territoire.*

*L'élaboration d'un tel document nécessitait à la fois une connaissance du contexte territorial en matière touristique mais aussi un diagnostic concernant les atouts et les handicaps d'un développement dans le secteur du tourisme.*

*Ces deux éléments sont particulièrement déterminants pour les grandes orientations de la collectivité, les axes et projets de développement.*

*Nous présentons dans un premier temps les objectifs, enjeux, méthode et calendrier du schéma touristique communautaire.*

*Nous faisons dans une deuxième partie, un diagnostic qui découle du contexte territorial touristique tant au niveau national et régional qu'au niveau départemental et local.*

*Le deuxième volet du diagnostic concerne l'état des lieux liés aux richesses et aux difficultés pour un développement touristique intercommunal.*

*Le diagnostic contribue à la définition des grandes orientations dans le cadre d'une politique touristique globale et cohérente.*

*Sont présentées par la suite les grandes orientations d'une politique touristique globale et cohérente à court, moyen et long terme.*

*Dans le cadre de ces orientations, une dizaine d'axes de développement est proposée. A partir de ces axes sont déclinées une vingtaine d'actions.*

*Un certain nombre sous le pilotage direct de Plaine Commune, d'autres se situent dans le cadre de missions confiées à l'Office de Tourisme intercommunal.*

*Les autres relèvent d'initiatives des villes, du Comité Départemental du Tourisme ou concernent des projets privés.*

*La question des moyens et des partenaires est traitée dans la dernière partie du schéma.*

# INTRODUCTION



## ➤ Les objectifs

Le principal objectif du schéma touristique communautaire consiste à déterminer le potentiel mais aussi les possibilités de développement en matière de tourisme.

*Le paysage touristique a fondamentalement changé ces dernières années pour cette partie du territoire - politique et développement touristiques de Saint-Denis, création du Comité Départemental du Tourisme de la Seine-Saint-Denis, élaboration d'un schéma régional du tourisme et des loisirs en Ile-de-France, mise en place du pôle touristique régional.*

*Nous devons ainsi déterminer une politique touristique intercommunale globale et cohérente en prenant en compte ce nouveau paysage touristique et en articulation avec les projets au niveau communal, départemental et régional.*

## ➤ Les enjeux

*Les enjeux sont majeurs pour la communauté d'agglomération. Ils consistent à faire du tourisme un vrai outil de développement local en l'intégrant pleinement dans la dynamique économique et culturelle du territoire.*

Le schéma touristique communautaire vise à mettre en œuvre une politique qui contribuera à la valorisation des richesses touristiques de l'ensemble des villes de la communauté et à l'amélioration de l'image du territoire. Une telle ambition passe par la réalisation de projets qui contribuent à la découverte de l'identité de ce territoire et favorisent la participation de la population à ce processus de développement.

La mise en œuvre de cette politique touristique peut contribuer au

développement d'un esprit inter-communal, y compris dans le secteur transversal du tourisme, par la valorisation et le développement des richesses et des projets communs.

La stratégie touristique fait partie intégrante de la politique de développement local de la communauté d'agglomération. Le tourisme peut contribuer pleinement à la sauvegarde et valorisation des sites, à la création de nouveaux équipements et de nouvelles activités, au développement des activités existantes, à l'augmentation des flux touristiques, à la création d'emplois. Les retombées économiques et culturelles de cette activité devraient être positives pour l'ensemble des villes de la communauté.

## ➤ La méthode

*Dans le cadre de sa démarche d'élaboration et de mise en place d'une politique touristique, Plaine Commune a voulu associer l'ensemble des acteurs concernés :*

- élus et services de la communauté d'agglomération,
- élus et techniciens des 7 villes,
- partenaires professionnels et institutionnels du tourisme,
- sites touristiques,
- associations.

Le groupe de travail chargé du transfert et de la mise en place de la compétence tourisme, ainsi créé, a participé pleinement à la construction de la stratégie de Plaine Commune en matière de développement touristique.



Dans le cadre de la méthode il s'agit de :

- élaborer et mettre en place de sa propre initiative des projets de développement touristique,
- créer ou participer à la création des structures et outils nécessaires pour la mise en place d'une politique dynamique de développement touristique,
- s'assurer que la dimension touristique est clairement prise en compte dans les différents projets d'aménagement conduits par la communauté d'agglomération ou d'autres partenaires,
- confier des missions et la réalisation de certains projets à l'Office de Tourisme intercommunal,
- appuyer également de projets et initiatives d'autres acteurs et partenaires publics, privés ou associatifs.

La stratégie touristique de Plaine Commune se situe pleinement dans le cadre des grandes orientations du schéma régional du tourisme et des loisirs. Les projets présentés s'articulent avec ceux du pôle touristique régional.

## ➤ LE CALENDRIER

2002 a été l'année de mise en application de l'exercice de la compétence tourisme par la communauté d'agglomération.

Afin d'y parvenir certaines étapes ont été franchies et d'autres restent à franchir.

➤ Plus précisément, le travail réalisé ou à réaliser est le suivant :

■ Constitution d'un groupe de travail dès 2001, animé par le vice-président de Plaine Commune délégué au tourisme, réunissant des responsables de Plaine Commune, un élu et un technicien de chacune des villes, le président et la directrice de l'Office de Tourisme de Saint-Denis devenu par la suite l'Office de Tourisme intercommunal.

■ Décision d'exercer la compétence tourisme à partir de l'année 2002.

■ Création d'une mission tourisme au sein du service « Promotion, valorisation du territoire, tourisme » du département économique, 1<sup>er</sup> janvier 2002.

■ Modification des statuts de la communauté d'agglomération en février 2002.

■ Délibération des conseil municipaux confirmant le transfert de la compétence en mars 2002.

■ Validation du transfert par le préfet en mai 2002.

■ Décision du conseil communautaire du 23 mai 2002 pour la création d'un Office de Tourisme intercommunal par transformation de celui de Saint-Denis.

■ 5 juin 2002, création de l'Office de Tourisme intercommunal de Saint-Denis-Plaine Commune.

■ Juillet 2002, signature d'une convention d'objectifs entre Plaine Commune et l'Office de Tourisme intercommunal.

■ 26 septembre 2002, journée d'échanges sur le tourisme intercommunal et ses perspectives de développement.

■ Novembre 2002 : présentation des premières esquisses du schéma touristique communautaire au groupe de travail.

■ Juin 2003 : validation du schéma touristique par le conseil communautaire.

■ 2003-2008 : élaboration et mise en place de projets et/ou outils et accompagnement d'autres projets.

■ 2006 : bilan étape, mise à jour, réorientation du schéma touristique communautaire.



# DIAGNOSTIC

L'élaboration d'un schéma touristique communautaire a la particularité de dépasser les frontières communales.

Elle implique l'adoption d'une politique et la création d'outils ou équipements permettant la valorisation de l'ensemble des richesses touristiques.

Elle intègre des projets communs visant à contribuer à la valorisation touristique du territoire.

Nous devons aussi nous appuyer sur et valoriser les richesses spécifiques de chacune des villes qui constituent de toute façon notre patrimoine commun.

## ➔ Le contexte territorial

L'Île-de-France est la première région touristique au monde, dans un pays qui constitue lui aussi la première destination touristique en termes de flux. L'activité touristique n'étant toutefois pas équilibrée sur l'ensemble de la région, beaucoup reste à faire afin de valoriser les richesses de ce territoire, dont la Seine-Saint-Denis et Plaine Commune font partie.

### ■ Le tourisme en France

Avec 77 millions de touristes étrangers, la France confirme sa position de première destination touristique au monde. Avec un total de 101 milliards d'euros de recettes touristiques, elle occupe la troisième place au palmarès mondial, juste derrière l'Italie et les États-Unis.

Le tourisme franco-français constitue, quant à lui, un élément important de l'économie française.

Le poids du tourisme dans l'économie s'exprime également par plus de 772 000 emplois directs - hôtels, restaurants, agences de voyages, offices de tourisme.

### ■ Le tourisme en Île-de-France

L'Île-de-France se trouve au 1<sup>er</sup> rang mondial pour l'arrivée de touristes étrangers : 24,6 millions. 12 millions de touristes français ont également visité la région en 2000. Aux touristes français et étrangers, il faut ajouter les 11 millions de Franciliens qui constituent un potentiel important pour un tourisme de proximité. Le tourisme marque profondément le secteur de l'hôtellerie régionale, qui offre 340 000 lits ; 50% des chambres hôtelières nouvelles construites en France depuis 10 ans l'ont été en Ile-de-France, 70% hors Paris.

L'Île-de-France est également au 1<sup>er</sup> rang du tourisme fluvial ainsi que du marché des congrès.

L'activité touristique génère 32 milliards d'euros, soit 10% du PIB de l'Île-de-France, dont 65 milliards en devises, soit plus de 35 % du total de recettes de devises touristiques nationales, ainsi que 250 000 emplois directs et 500 000 emplois indirects.



### LE SCHEMA REGIONAL DU TOURISME ET DES LOISIRS (2000-2010)

visé à accentuer ces retombées économiques tout en s'assurant d'un rééquilibrage de cette activité sur l'ensemble du territoire par la création de pôles touristiques dans chaque département.

### ■ Le tourisme en Seine-Saint-Denis

La sensibilisation au phénomène du tourisme est relativement récente dans ce département de tradition industrielle et ouvrière. Il existe néanmoins un tourisme important en matière de salons et foires et d'affaires (Parc des Expositions de Villepinte et du Bourget). Le tourisme d'agrément est aussi conséquent avec la présence de grands sites tels que la Basilique de Saint-Denis, le Stade de France®, le Musée de l'air et de l'espace.

## > Tourisme et séjours des Français en 2002





Quant au shopping, les exemples des Puces de Saint-Ouen et des magasins d'usine à L'Île-Saint-Denis sont particulièrement parlants. Avec la Seine, le canal de l'Ourcq et le canal de Saint-Denis, le potentiel pour le développement d'un **tourisme fluvial** est important. Le **tourisme événementiel** - théâtre, musique, manifestations au **Stade de France**®, **Salon aéronautique au Bourget** et toutes les autres activités sportives et culturelles - est aussi un atout important pour le tourisme départemental.

➤ En 2000 le département disposait de 110 établissements hôteliers d'une capacité de 12 254 chambres.

Le Comité Départemental du Tourisme (CDT) créé en 1997 contribue grâce à ses actions, au développement touristique du territoire, à sa promotion et à son image. Un travail exemplaire est aussi lancé en matière de visites d'entreprises intitulé - **Et voilà le travail !** - dont l'objectif est la valorisation de l'image économique et touristique du département de la Seine-Saint-Denis.

### ■ *Le tourisme à Saint-Denis et sur l'ensemble du territoire de Plaine Commune*

Jusqu'à-là, quand on parlait de tourisme sur le territoire de **Plaine Commune**, on faisait surtout référence à Saint-Denis. Toutefois, à partir du moment où une politique touristique communautaire se met en place, il sera plus facile de parler de ce phénomène sur le reste du territoire.

Le tourisme dionysien est de type urbain, mais dans le contexte spécifique d'une ville qui se situe en banlieue à proximité immédiate de la capitale ; une vraie ville toutefois, par son histoire bimillénaire, son patrimoine, son économie et son identité.

L'Office de Tourisme de Saint-Denis - aujourd'hui Office de Tourisme intercommunal de Saint-Denis - Plaine Commune a fait depuis une dizaine d'années un travail important visant à valoriser toutes ces richesses.

Grâce à ses manifestations sportives et culturelles, le **Stade de France**® accueille plus de 1,5 million de spectateurs qui constituent autant de touristes potentiels, comme ceux du **Festival de Saint-Denis**, du **Théâtre Gérard-Philipe** à Saint-Denis, du **Théâtre de la Commune** ou du **Théâtre**

équestre de Zingaro à Aubervilliers et des Quatre Heures Motonautiques d'Epina-sur-Seine.

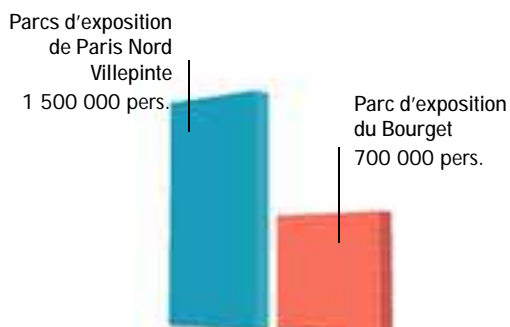
Quant au tourisme d'affaires, vu le nombre d'entreprises et les possibilités de location de salles, son potentiel est important sur ce territoire.

Il est aussi intéressant de savoir que dans les 7 villes de la communauté le secteur de l'hôtellerie et de restauration employait 2 605 personnes en 2001, avec un taux d'occupation des hôtels qui dépasse 70%.

➤ Pendant l'année 2001, l'Office de Tourisme a accueilli et renseigné sur place ou par courrier et téléphone plus de 275 000 personnes, dont 120 000 à l'Espace Accueil Tourisme au Stade de France® et plus de 15 000 personnes en visites de groupes.



### ➤ **Tourisme d'affaires en Seine-Saint-Denis** Fréquentation sur 1999



La mise en place d'un pôle touristique dans le cadre du schéma régional du tourisme et des loisirs facilite le rôle du CDT dans l'exercice de ses missions de coordinateur, fédérateur en matière de développement touristique.

Plus de 480 000 visiteurs ont fréquenté les trois grands sites de tourisme d'agrément du département pendant l'année 2000.





## ➤ État des lieux

Plaine Commune : porte d'entrée de flux touristiques importants.

➤ La communauté d'agglomération est constituée des villes suivantes :

*Aubervilliers,  
Épinay-sur-Seine,  
L'Île-Saint-Denis,  
Pierrefitte-sur-Seine,  
Saint-Denis,  
Stains,  
Villetaneuse.*

La situation géographique de Plaine Commune peut être considérée comme particulièrement intéressante par rapport à une région touristique capitale. Saint-Denis et Aubervilliers se situent aux portes de Paris et trois autres communes bordent le Val-d'Oise, un département qui est en train, grâce à son potentiel mais aussi à une politique volontariste, de se créer une véritable identité touristique. La communauté est frontalière du département de Hauts-de-Seine où une réflexion est en cours sur les perspectives de développement touristique.

La proximité de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, première porte d'entrée en France, est un élément très important à prendre en compte dans nos orientations de développement touristique par rapport aux flux éventuels, les besoins et attentes qu'ils génèrent.

### ■ *Plaine Commune une identité urbaine forte*

La densité urbaine est souvent considérée comme un handicap pour les populations qui vivent mais également les personnes qui travaillent sur un tel territoire. L'urbanisation constitue cependant un élément particulièrement structurant à la fois pour les habitants, les salariés et les autres usagers en général : desserte et moyens de transport, services de proximité, équipements culturels, sportifs et éducatifs.

### ■ *Les principales thématiques touristiques*

Le territoire de Plaine Commune est doté de deux sites phares du tourisme dans le Nord-Est parisien. La basilique de Saint-Denis rappelle toute l'histoire des rois de France mais constitue également un fort témoignage de la naissance de l'architecture gothique. Elle fait partie non seulement du patrimoine de la communauté d'agglomération mais aussi du patrimoine national. Construit près d'un millénaire plus tard, le Stade de France marque le paysage de Saint-Denis comme un œuvre majeure de l'architecture de la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Ces deux monuments doivent constituer les locomotives pour le développement d'un tourisme

### ➤ La communauté d'agglomération Plaine Commune regroupe :

- Habitants sur 35 km<sup>2</sup>
- Étudiants avec deux universités (Paris VIII et Paris XIII) et un grand nombre d'organismes de formation et de recherche
- Entreprises
- Emplois



durable. Le territoire de Plaine Commune dispose de richesses plus au moins cachées et plus au moins connues :

➤ le tourisme culturel dans tous ses états - visites des sites, spectacle vivant, création artistique, patrimoine,

➤ l'histoire industrielle et sociale d'hier et le dynamisme économique d'aujourd'hui peuvent être des éléments forts de développement - tourisme industriel et visites d'entreprise, circuits de métiers d'art, richesses audiovisuelles et tourisme d'affaires,

➤ les voies d'eau et les parcs offrent un potentiel important pour le développement d'un tourisme et des loisirs de proximité,

➤ mais il y a surtout la population de ce territoire avec son histoire, ses traditions, ses savoir-faire, ses cultures. La sensibilisation et la participation des habitants au processus de développement touristique sont primordiales pour la pérennité du projet.

### ■ *Infrastructures et équipements : accueil, hébergement, transport*

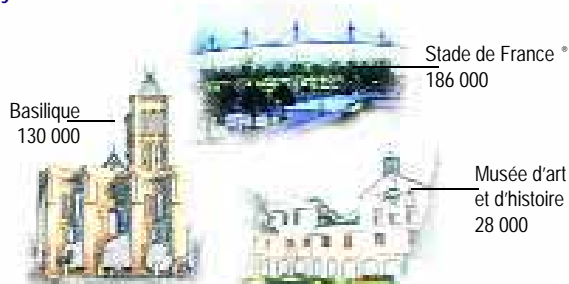
L'état de lieux en ce qui concerne Plaine Commune est le suivant :

#### Hôtels et structures d'accueil

L'hébergement touristique accessible se trouve dans des hôtels catégorie économique de 0 à 2 étoiles avec un hôtel 3 étoiles face au Stade de France<sup>®</sup>. La capacité totale ne dépasse pas les 1773 chambres dont plus de 1000 à Saint-Denis, 400 à Aubervilliers presque 200 à Epinay-sur-Seine, 155 à Stains et 18 à l'Île-Saint-Denis.

Il n'existe pas sur le territoire de structures d'accueil et d'hébergement telles l'hôtellerie de plein air ou les auberges de jeunesse. Par contre, l'hébergement en résidence hôtelière est actuellement en cours de développement.

### ➤ Saint-Denis - Plaine Commune fréquentation de sites touristiques en nombre d'entrées payantes





## ➤ Les grands projets sur le territoire

Même si la capacité d'hébergement touristique s'est développée les dernières années, nous aurons à examiner les pistes de développement quantitatif et qualitatif en matière d'hôtellerie et d'autres structures d'accueil pour les années à venir.

### Tourisme d'affaires et location de salles

Dans un document réalisé en 2002 par l'Office de Tourisme intercommunal de Saint-Denis - Plaine Commune, 23 établissements sont recensés sur le territoire de Plaine Commune. Ils proposent des facilités et des prestations pour l'organisation de réunions de travail, de séminaires ou congrès. Leur capacité varie de 70 à 2000 personnes.

### Desserte et transport

Situées aux portes de la capitale, certaines villes de la communauté sont bien desservies par les transports en commun. Un avantage dont ne profitent pas toutes les villes de Plaine Commune. Les transports et leur qualité constituent un des enjeux de développement communautaire pour les années à venir.

Le jour où les transports seront satisfaisants pour les habitants et les salariés, ils le seront également pour les visiteurs.

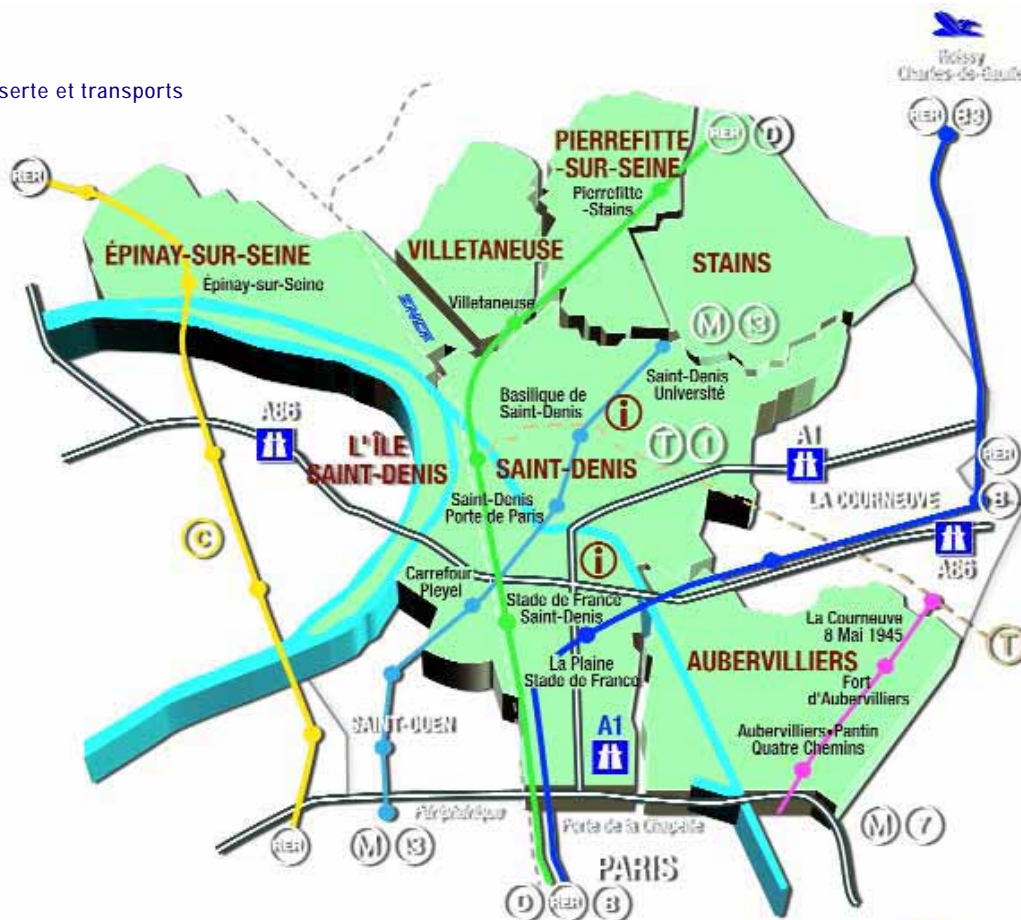
Outre la prise en compte du potentiel existant, l'élaboration d'un schéma touristique communautaire doit s'articuler avec les grands projets et les grands événements à venir sur ce territoire.

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT), le développement des transports et des voiries, le plan communautaire d'environnement, la valorisation des voies d'eau les différents projets d'aménagement doivent prendre en compte le volet tourisme afin de contribuer au développement touristique de la Communauté. Nous ne citerons ici que quelques exemples : la Confluence, la Gare de Saint-Denis, la Porte de Paris, la Porte d'Aubervilliers, le projet urbain de Villetaneuse et celui d'Épinay-sur-Seine, le projet urbain du centre-ville de Saint-Denis, le parc canal ....

La réalisation du projet Patrimoine Christophe et celui du Musée national du sport sera particulièrement intéressante pour le développement touristique. L'impact de grands événements comme les Championnats du Monde d'Athlétisme en 2003, le Forum Mondial du Sport et le Forum Social Européen devrait être également très précieux pour le tourisme territorial.

De même, l'aménagement en cours des berges de Seine à Épinay, l'aménagement du canal Saint-Denis/Aubervilliers, la réalisation d'un parc régional à la Butte-Pinson sont des éléments à prendre en compte dans notre stratégie de valorisation touristique.

### ➤ Desserte et transports





## ➤ Atouts et potentiels

*Nous ne citons ici que les éléments essentiels qui peuvent constituer la base d'un développement touristique.*

*Les points forts se trouvent dans les richesses patrimoniales, économiques, culturelles, sportives, fluviales, universitaires, industrielles.*

*Ces richesses ne sont pas réparties d'une façon égale sur le territoire.*

*Afin de mieux les localiser, nous citons ci-dessous les richesses touristiques ou potentiellement touristiques de chacune des villes.*

*Même si une partie de ce potentiel est spécifique à l'une ou à l'autre ville, sa valorisation et son impact concernent dans la durée l'ensemble de la communauté.*

## ➤ Aubervilliers

Un premier état de lieux démontre qu'Aubervilliers dispose de véritables atouts qui pourraient enrichir le potentiel intercommunal et faciliter la mise en place d'une politique touristique communautaire. Ces atouts tournent autour des thèmes suivants :

- **les richesses fluviales** avec le Canal de Saint-Denis qui assure le lien entre La Villette et la Seine,
- **les richesses d'un patrimoine industriel** telles que le site des Magasins Généraux, la cheminée qui se situe sur le site de la « Documentation Française »,
- **le centre-ville** avec l'église Notre-Dame-des-Vertus, la mairie et ses rues animées,
- **les richesses plus insolites** telles que l'ancienne ferme Mazier, typique d'une exploitation de la culture betteravière,
- **les richesses événementielles et culturelles** autour du Théâtre

de la Commune, du théâtre équestre Zingaro,

- un **fort potentiel** de studios de cinéma et télévision et des laboratoires de recherche.

La proximité immédiate de La Villette, avec la Cité des Sciences et de l'Industrie, la Géode, la Cité de la Musique, le Zénith constitue un atout supplémentaire d'une politique cohérente dans le cadre du pôle touristique régional. Cette proximité pourrait être valorisée davantage avec l'aménagement de la Porte d'Aubervilliers ; projet qui pourrait aussi s'adjoindre un volet tourisme en matière d'équipement, d'hébergement et de loisirs de proximité.

Aubervilliers dispose d'une certaine capacité d'hébergement et de restauration nécessaire pour le développement d'un tourisme d'affaires et d'un tourisme d'agrément.



## ➤ Épinay-sur-Seine

La Seine, ses berges et ses parcs constituent un grand atout touristique pour Epinay, qui pourrait permettre le développement d'une activité liée au **tourisme fluvial** mais également des animations et des loisirs autour du thème de l'eau.

- **Deux événements annuels** s'organisent d'ailleurs en lien avec ce patrimoine naturel : **les Fêtes de la Seine et les Quatre Heures motonautiques d'Epinay.**

La péniche Marcounet, sur la Seine, avec un accueil et des animations tout au long de l'année en face du parc départemental de l'Île-Saint-Denis, est un atout supplémentaire pour le développement d'un tourisme et de loisirs valorisant la thématique de l'eau.

- L'activité culturelle à Épinay-sur-Seine est riche avec des équipements tels que **La Maison du théâtre et de la danse**, les salles « **Espace Ciné** » ou le **pôle musical Orgemont.**

Signalons par ailleurs, un nombre important d'ateliers d'artistes dans cette ville dont le travail est valorisé à l'occasion d'expositions et de journées portes ouvertes.



- La ville dispose d'autres ressources telles que **l'église de Notre-Dame-des-Missions** qui se visite occasionnellement. **L'église Saint-Médard et la mairie** font partie comme une série d'autres bâtiments du patrimoine historique et architectural de cette ville.

- En matière de tourisme d'affaires mais aussi de loisirs, **l'Espace Lumière** et le **centre nautique Le Canyon** constituent des lieux intéressants pour ce type d'activité.

L'histoire industrielle d'Épinay-sur-Seine, et plus particulièrement celle de **l'audiovisuel**, devrait être une piste à explorer pour un développement touristique futur : les **Studios Eclair**, qui constituent en eux-mêmes un des mythes du cinéma français, sont à découvrir et à valoriser.





## L'Île-Saint-Denis

Cette île de six kilomètres de long et de 300 mètres de large est aussi une ville : elle accueille une population de 6 800 habitants. Grâce à cette particularité insulaire, elle dispose des richesses précieuses pour le développement d'un tourisme et de loisirs de proximité.

Le tourisme et les loisirs de proximité autour des richesses fluviales et vertes peuvent se décliner de plusieurs manières :

- croisières, haltes et sports nautiques,
- animations autour de l'eau qui peuvent être davantage développées,
- visites et découverte de la flore et de la faune,
- animations et visites liées au parc départemental.

L'Île-Saint-Denis a également la particularité d'abriter sur son territoire d'importants magasins d'usines. Il s'agit d'un potentiel économique qui pourrait prendre aussi une dimension touristique. Le marché ou la coopérative de produits biologiques sont également des éléments à valoriser dans le domaine du tourisme et des loisirs de proximité.



## Pierrefitte-sur-Seine

Pour beaucoup, la connaissance de Pierrefitte se réduit à l'image qu'en donne la traversée par la Route Nationale 1. Or, cette ville dispose de potentialités, surtout en matière d'espaces pavillonnaires et d'espaces verts. Le futur parc régional de la Butte-Pinson et la valorisation de la redoute, davantage connue sous le nom «le fort de Montmagny», constituent un exemple de pôle d'attractivité du tourisme de proximité et des loisirs, à développer. Dans les visites à proposer dans le cadre d'un tourisme de proximité, il ne faut pas négliger l'intérêt que présentent les jardins ouvriers de la ville.

Une série d'événements sportifs et culturels peuvent également être d'un intérêt régional.

Certaines entreprises telles que Cartonnages Guillaume pourraient adhérer au projet et faire partie d'un programme de visites des sites industriels du territoire dans le cadre du travail lancé par le Comité Départemental du Tourisme depuis deux ans.



## Saint-Denis

Un travail important a été réalisé ces dernières années pour la valorisation des richesses touristiques et patrimoniales de Saint-Denis, que nous n'allons pas décrire en détail. Il est toutefois difficile de ne pas citer la Basilique, la Maison d'éducation de la Légion d'honneur dans l'ancienne abbaye, le musée d'art et d'histoire dans l'ancien couvent des Carmélites, l'ancien couvent des Ursulines, l'unité d'archéologie et son travail scientifique et pédagogique. Les richesses archéologiques de la ville sont particulièrement exceptionnelles. Elles méritent une valorisation encore plus importante qui serait positive pour l'ensemble du territoire intercommunal.

La révolution industrielle a également marqué le paysage dionysien. La Plaine Saint-Denis est encore aujourd'hui le témoin de cette histoire avec des usines comme Christofle, construite au 19<sup>e</sup> siècle, dont les ateliers fonctionnent toujours et dont le musée est devenu un des pôles touristiques de la ville.

La Plaine Saint-Denis est aujourd'hui un large territoire d'activités tertiaires importantes où demeurent des

sites et activités liés à l'histoire industrielle de la ville ou même de la France : Magasins Généraux, Centre de Recherche de Gaz de France, site EDF, Conservatoire national d'arts et métiers, Ateliers de moulage du Louvre. Sites et lieux d'activité dont la visite et la découverte valorisent l'image du territoire. Il s'agit aussi d'une ville très riche en matière de prestations nécessaires pour le tourisme d'affaires.

La ville constitue un pôle d'activité mais également un pôle de formation : Institut de Formation de Restaurateurs des Œuvres d'Art, université Paris VIII, IUT de Paris XIII, un certain nombre de CFA.

Plus facile à situer sur la carte touristique depuis la construction du Stade de France et l'organisation de la Coupe du Monde de Football en 1998, Saint-Denis est une ruche d'activités culturelles et sportives - Festival de Saint-Denis, semi-marathon, Africolor, fêtes de Saint-Denis. Nous devons y ajouter les manifestations sportives et culturelles au Stade de France®, au Théâtre Gérard-Philipe, à l'Académie nationale des Arts du cirque Fratellini. L'activité commerciale, et notamment celle du marché, rythme la vie de la cité tout au long de l'année.





*La richesse la plus importante des sept villes de la communauté est celle de sa population.*

*Avec sa vivacité, sa créativité, et sa riche culture elle marque l'identité de ce territoire.*



## ➔ Stains

Stains, avec sa cité jardin et une partie importante du parc départemental de La Courneuve sur son territoire, dispose d'un potentiel pour le développement des visites de découverte patrimoniale, d'un tourisme et de loisirs de proximité. A ces richesses s'ajoutent les jardins ouvriers de la ville. Stains est également dotée de trois équipements culturels particulièrement actifs qui peuvent constituer des pôles d'attraction en matière de tourisme culturel et événementiel. Il s'agit du Studio Théâtre, de l'Espace Paul-Eluard et de l'Ecole de musique et de danse.



La présence de deux hôtels sur le territoire de la commune et de quelques restaurants de qualité démontre également qu'il existe un potentiel en matière de tourisme d'affaires ou d'une clientèle jeune qui peut être davantage développé.

## ➔ Villetaneuse

La ville est caractérisée par ses espaces verts tels que le parc départemental, les jardins ouvriers. Le projet d'un parc régional dans le cadre d'un projet du syndicat intercommunal avec Pierrefitte, Groslay et Montmagny peut être également intéressant pour un tourisme et des loisirs de proximité.

La découverte des sites tels que le centre-ville avec son architecture «flamande», le centre culturel et artistique connu sous le nom de «Château» et le lotissement Saint-Vincent-de-Paul (1930) permettrait la valorisation d'une partie de son patrimoine architectural.

L'autre atout de Villetaneuse est la présence sur son territoire de l'université Paris XIII - centre de formation, de recherche et de création mais aussi grand lieu de passage ou de séjour d'étudiants, universitaires et chercheurs. Certains ateliers de recherche de l'université pourraient ainsi contribuer au développement de visites scientifiques.



## ➔ Les richesses communes du territoire intercommunal

Des richesses communes existent au niveau intercommunal qui devraient faciliter un développement touristique communautaire.

Ces richesses communes sont les voies d'eau - le Canal de Saint-Denis et la Seine, le patrimoine industriel, les richesses audiovisuelles, le potentiel en matière de tourisme d'affaires, l'ampleur des parcs existants et à développer. La réalisation des projets communautaires que nous avons évoqués devrait contribuer à leur valorisation.

Nous devons également signaler la présence dans l'ensemble des villes de la communauté d'ateliers d'artistes et de créateurs. C'était déjà le cas par le passé - Suger, Pierre Degeyter, Utrillo, Paul Eluard, César, Sisley, Morisot...

### ■ Handicaps et difficultés

Le travail de mise en tourisme des villes ne doit pas ignorer les faiblesses qui pourraient constituer un obstacle pour leur valorisation. Ces difficultés sont liées à un certain nombre d'éléments:

- toutes les villes ne disposent pas de monuments phares,
- l'image souvent négative de la banlieue n'en facilite pas sa découverte,

- l'accessibilité n'est pas toujours évidente pour toutes les villes,
- certaines villes sont dépourvues d'infrastructures d'accueil et d'hébergement.

La prise de conscience concernant ces obstacles pourrait toutefois faciliter la recherche de solutions tant pour les habitants et les salariés que pour les visiteurs.

Même si pour certaines villes, et en premier lieu Saint-Denis, la dimension et les retombées touristiques sont plus évidentes que pour d'autres, le développement touristique communautaire devrait être positif pour l'ensemble des villes.

Celles-ci disposent d'atouts qui pourraient être la base pour des activités de loisirs et un tourisme de proximité qui s'adressent en priorité aux habitants du territoire.



# GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE

En se situant clairement dans le cadre du schéma régional du tourisme et des loisirs en Ile-de-France et du contrat de plan, le schéma touristique communautaire est fondé sur les grandes orientations suivantes :

- 1 / La valorisation des richesses existantes.
- 2 / La construction d'une série de projets d'aménagement visant ou contribuant à la mise en tourisme du territoire.
- 3 / La réalisation de projets qui facilitent la participation de la population à une politique du tourisme et des loisirs et contribuent à l'identification du territoire et au développement local.

Ces orientations concernent la valorisation de l'ensemble des richesses du territoire :

**culturelles, événementielles, fluviales, vertes, industrielles et tout ce qui concerne les visites d'entreprise et le tourisme d'affaires.**



## ➤ Valorisation des richesses existantes

*Comme nous avons pu le constater, chacune des villes dispose de richesses qui contribuent déjà ou peuvent contribuer rapidement à l'attractivité touristique du territoire.*

Toutefois, afin d'améliorer cette attractivité et prolonger le séjour des visiteurs, des actions peuvent se développer davantage. Il s'agit d'un travail de valorisation de l'existant qui peut se réaliser grâce à des actions dans les domaines suivants :

### ■ Développement de la qualité de l'accueil et de l'information touristique

L'accueil et l'information touristiques sont indispensables pour la mise en place d'une politique touristique. Ils passent par une série d'actions telles que :

- le développement de bureaux ou de points d'accueil et d'information,
- la réalisation de supports, brochures et autres éditions touristiques,
- le développement et l'utilisation des nouvelles technologies - site internet, bornes interactives.

### ■ Organisation et commercialisation de l'offre touristique territoriale

La thématique très forte de notre territoire est dans une large mesure celle du tourisme culturel et événementiel : sites, musées, festivals, concerts, danse... Cette offre devient touristique à partir du moment où on y ajoute la plus-value liée aux visites, à la restauration et à l'hébergement. Le territoire dispose de toute une panoplie lui permettant de proposer des visites, des circuits, des séjours, des week-ends.

La capacité hôtelière du territoire, nous permet de prolonger le séjour en valorisant nos richesses touristiques et en profitant de la proximité de Paris.





Un travail est déjà entrepris en ce sens par l'Office de Tourisme. Il s'agit aujourd'hui de le développer et de l'étendre à l'ensemble du territoire intercommunal.

Le potentiel pour le développement d'un tourisme d'affaires constitue une des richesses communes de ce territoire. L'offre est là avec un certain nombre de salles et d'espaces de réunions, séminaires, congrès ainsi que toutes les autres prestations nécessaires pour ce type d'activité.

La demande potentielle est également très forte sur le territoire intercommunal. La dynamique économique et les besoins des entreprises ne peuvent être qu'un élément très positif pour le développement du tourisme d'affaires.

Quant au tourisme industriel, scientifique, technique et aux visites d'entreprises, un travail sérieux avec des résultats particulièrement intéressants a été lancé par le Comité Départemental du Tourisme. Nous devons joindre nos efforts à ceux du CDT en développant des visites et des circuits facilitant cette découverte sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Ce travail est largement partenarial, mais il constitue surtout une des principales missions confiées à l'Office de Tourisme intercommunal de Saint-Denis - Plaine Commune.

## ➔ Projets d'aménagement et mise en tourisme du territoire

*Le développement touristique durable nécessite la réalisation de projets en matière d'aménagement ainsi que la création de nouveaux pôles d'attraction.*

*Un tel travail devrait se baser sur les nouveaux projets d'aménagement ou sur la requalification ou la valorisation des sites, des espaces touristiques et du patrimoine existants. Plus précisément, une telle stratégie pourrait se décliner de plusieurs manières.*

### ■ **Tourisme et nature, richesses fluviales et richesses vertes**

La Seine et le canal de Saint-Denis constituent un patrimoine capital qui, jusque-là, n'a pas été assez valorisé. Un travail de valorisation nécessite des actions à court, moyen et long terme.

Malgré sa densité urbaine, le territoire dispose de richesses vertes à valoriser davantage : parcs communaux, départementaux et régionaux, jardins ouvriers offrent la possibilité de développement de tourisme et de loisirs de proximité. Ce potentiel pourrait être décliné en une offre favorisant le tourisme et les loisirs de proximité.

### ■ **Tourisme patrimonial**

Par patrimoine, il faut entendre les grands sites mais aussi un potentiel qui couvre les différentes époques historiques avec des vestiges visibles et plus souvent invisibles qui ont toutefois marqué le paysage et l'histoire d'une façon ou d'une autre.

Des richesses archéologiques du territoire au patrimoine bâti plus récent - habitat social, architecture contemporaine -, nous avons sur ce territoire de quoi mettre en place une politique globale et diversifiée de tourisme patrimonial.

Nombre de sites et de bâtiments caractéristiques témoignent du rôle que ce territoire a joué dans l'histoire industrielle et économique de la région Paris-Île-de-France : Magasins Généraux, « cathédrales » de la SNCF, centrales d'EDF, ateliers Christofle.

Nous avons évoqué la possibilité des visites déjà proposées dans le cadre des activités de l'Office de Tourisme intercommunal ou du Comité Départemental du Tourisme. Si toutefois nous souhaitons inscrire cette activité



dans la durée, il est nécessaire d'aller un peu plus loin dans notre réflexion.

La création de circuits, mais aussi d'espaces d'expositions rendant lisibles à la fois les richesses archéologiques, industrielles et architecturales, doit être une orientation prioritaire de la politique touristique communautaire. Un exemple de circuits à construire devrait être celui lié aux métiers du patrimoine.

### ■ **Infrastructures et équipements**

La capacité hôtelière de Plaine Commune se situait en 2001 à hauteur de 1800 chambres dont seulement une centaine en hôtel 3 étoiles. Il est nécessaire que le développement de la capacité d'hébergement puisse se faire par la création d'une hôtellerie 3 ou 4 étoiles.

Cette hôtellerie est requise pour un certain type de tourisme d'affaires et de congrès, mais aussi pour une partie de la clientèle d'agrément. Elle permettra une implication plus importante des hôteliers dans les actions de valorisation touristique.





Par ailleurs, nous devons étudier sérieusement les besoins en hôtellerie de plein air ainsi que ceux d'accueil collectif telles les auberges de jeunesse. La piste d'hébergement chez l'habitant pourrait être explorée.

Parmi les équipements d'accueil, les restaurants peuvent jouer également un rôle important. Outre le besoin de restaurants de qualité, de cafés, de lieux d'animation en centre-ville et dans les zones d'attraction, il serait intéressant de réfléchir à des possibilités d'animation en bords de Seine et du canal. Des expériences réussies comme celle à Epinay en bord de Seine pourraient constituer des exemples à suivre.

### ■ *Identification touristique du territoire*

La reconnaissance d'une vocation touristique pour ce territoire passe aussi par un travail qui vise à contribuer à l'identification de ses richesses. Cette identification, évidente pour les grands monuments, l'est moins pour le potentiel archéologique, industriel, social, fluvial. Elle nécessite également un travail de signalétique, d'aménagement de circuits spécifiques, d'animation. L'organisation d'expositions ou la réalisation de lieux permanents, facilitant la lisibilité des villes et de leur histoire, participent pleinement à l'identité et à l'attractivité du territoire.

## ➤ **Tourisme et développement local**

*Le développement touristique d'un territoire ne peut pas s'inscrire dans la durée sans la prise en compte de deux éléments fondamentaux : la participation de la population et des acteurs locaux à la dynamique et le souci permanent de tendre vers un environnement de qualité.*

### ■ *Projets liés à l'identité et animation du territoire*

Le rôle des habitants et d'autres acteurs locaux peut être particulièrement précieux, dans le cadre d'une politique de développement touristique durable. Leur sensibilisation concernant les richesses touristiques de leurs villes peut en faire des ambassadeurs, voire de véritables acteurs du développement touristique au travers des activités telles que :

- visites de leur ville et de leur quartier,
- sauvegarde et valorisation de la mémoire ouvrière et de l'histoire des villes ou des sites,
- création et développement d'animations spécifiques.

Le travail en direction des acteurs locaux doit prendre également en compte les besoins des restaurateurs, cafetiers, hôteliers. Les

actions lancées peuvent concerner aussi la formation et l'emploi. Le territoire de Plaine Commune est particulièrement riche en possibilités de formation : langues étrangères appliquées à Paris VIII à Saint-Denis et à Paris XIII à Villetaneuse, DUT de gestion et de tourisme à l'IUT de Paris XIII à Saint-Denis, Maison des Langues à Saint-Denis, BTS Tourisme au lycée Feyder à Epinay-sur-Seine. Des formations en BTS de commerce international ou d'action commerciale peuvent être utiles pour les métiers du tourisme. Les formations existantes peuvent répondre, en partie, aux besoins du secteur tourisme. Toutefois, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration est moins doté en matière de formation. Comme au niveau national, les professionnels rencontrent des difficultés pour recruter.

### ■ *Tourisme et qualité de l'environnement*

Un des éléments débattus vivement à l'occasion de la journée d'échanges sur le tourisme communautaire le 26 septembre 2002 a été la question de la qualité de l'environnement. La demande de tous les acteurs a été forte pour un véritable travail sur cette question facilitant l'accessibilité et la découverte des sites, les flâneries dans les villes et d'un

site à l'autre, la création de zones piétonnes et d'espaces de convivialité plus nombreux, le ravalement des façades, la propreté. Le travail sur l'environnement est également l'occasion de prendre en compte les attentes des catégories spécifiques de la populations telles que les jeunes, les personnes handicapées. Il s'agit de secteurs dans lesquels un travail est réalisé également aux niveaux régional et national.

Tout ce qui est lié à l'amélioration de la qualité de vie dans nos villes concourt à la valorisation touristique du territoire.



# AXES DE DÉVELOPPEMENT

La définition des grandes orientations de développement touristique détermine les projets qui pourraient être réalisés dans le cadre du schéma touristique communautaire. Ces projets peuvent évoluer dans le temps et dans l'espace. C'est pourquoi nous ne présentons dans un premier temps que quelques projets et actions pour la mise en place d'une telle politique.



*Pour certaines actions, les échéances, la maîtrise d'ouvrage, les partenariats possibles et les estimations budgétaires sont relativement bien définis. Pour d'autres, la situation se clarifiera au moment d'une élaboration plus précise. Leur réalisation dépendra de l'avancement d'autres projets économiques, culturels et urbanistiques du territoire.*

Avant de présenter le plan d'action plus précisément, nous souhaitons souligner les éléments suivants :

- le schéma touristique concerne une période de six ans avec deux volets de trois ans. Une évaluation devra être effectuée au bout de trois ans,
- la réalisation des actions ne relève pas de la seule responsabilité de la communauté d'agglomération,
- certaines actions concernent l'élaboration et la réalisation de projets dans les deux, trois ans à venir. Pour d'autres, nous ne sommes qu'au stade du concept, de la réflexion, de l'étude.

## 1 Développement de la qualité d'accueil et d'information touristiques

*Cet axe concerne les actions à mettre en place afin d'assurer une véritable présence touristique dans toutes les villes de la communauté mais aussi dans des lieux stratégiques pour le tourisme intercommunal.*

Il est en lien direct avec une stratégie de création d'outils et supports qui favorisent la valorisation touristique du territoire.

### ■ Dispositif d'information touristique dans les villes de la communauté

La présence touristique dans chacune des villes et le développement de l'interactivité entre elles, nécessitent l'installation dans chacune des mairies, mais aussi dans d'autres lieux fréquentés par le public, d'un matériel d'information. Le personnel d'accueil de chacune des communes doit être sensibilisé et formé à ce sujet. Ce dispositif d'accueil implique la présence d'un stand de l'Office de Tourisme intercommunal à l'occasion des grands événements dans les villes.

### ■ Maison du Tourisme

Ce projet vise à créer une véritable vitrine intercommunale et départementale. La Maison du Tourisme doit devenir un outil efficace d'accueil, d'information et de promotion dans le quartier du Stade de France®, afin de capter les 4 millions de personnes qui passent par an dans ce quartier. Il sera également un équipement destiné à faire un travail plus spécifique en direction des entreprises et des salariés du territoire intercommunal. Il s'agit d'un projet qui s'appuie sur un partenariat fort entre Plaine Commune, l'Office de Tourisme intercommunal, le Comité Départemental du Tourisme et le Comité Régional du Tourisme.

### ■ Mise en place d'une démarche de qualité

La qualité d'accueil passera également par une démarche concertée entre l'Office de Tourisme intercommunal, les sites touristiques, les hôteliers, restaurateurs et tout acteur en contact avec les touristes. Elle entre pleinement dans la démarche plus globale lancée par le Comité Régional du Tourisme.



La mise en tourisme du territoire intercommunal nécessitera des actions à court, moyen et long terme.



## 2 Grands événements et valorisation touristique du territoire

*De nombreuses manifestations qui se déroulent sur le territoire peuvent contribuer à sa valorisation.*

En 2003, l'accent est mis sur les Championnats du Monde d'Athlétisme, le Forum Mondial du Sport et le Forum Social Européen. Dans les années à venir d'autres événements tels que la Coupe du Monde de Rugby en 2007 ou la candidature pour les Jeux Olympiques en 2012 devraient offrir l'occasion de valorisation du territoire.

Ils constituent des événements exceptionnels que nous devons exploiter afin d'accentuer la notoriété de notre territoire et faciliter sa découverte touristique.

### ■ *Actions de promotion, d'édition et de commercialisation touristiques*

Participation à des salons, bourses et foires de tourisme, accueil de journalistes et de professionnels, de démarchage de tours-opérateurs et des agences de voyage : il s'agit de faire la promotion de l'ensemble des richesses du territoire en capitalisant à plus long terme sur la communication

autour d'un tel événement.

Des éditions ou d'autres moyens liés aux nouvelles technologies devraient ainsi être créés et utilisés afin de faire la promotion ainsi que la commercialisation des produits spécifiques. Ces derniers incluent également des visites, des spectacles et tout autre élément de valorisation du territoire.

### ■ *Dispositif d'accueil, d'hébergement et d'information*

Un accueil de qualité est aussi indispensable pour la réussite que pour la capitalisation sur de tels événements à plus long terme. Le dispositif d'accueil a une dimension locale – autour du Stade de France -, mais aussi régionale – aéroports, gares, autoroutes.

Il peut se mettre en place grâce à une synergie entre professionnels et volontaires et avec le concours des autorités publiques et des partenaires privés. La participation de volontaires au dispositif d'accueil joue un rôle important pour l'adhésion de la population à de tels événements.

## 3 Organisation et commercialisation de l'offre touristique

### ■ *Développement de l'offre*

Le patrimoine, la culture et les événements sont des éléments forts pour le développement du tourisme d'agrément. Un travail est déjà effectué par l'Office de Tourisme et le Comité Départemental du Tourisme depuis quelques années. Il faut pouvoir développer encore cette activité de visites, circuits, week-ends autour de cette thématique en s'assurant que davantage des prescripteurs les proposent dans leurs programmes et catalogues.

*Outre, les visites et circuits classiques, l'Office de Tourisme intercommunal doit également pouvoir organiser en offre touristique et commercialiser ses richesses les plus insolites :*

- Création de circuits et itinéraires, notamment sur l'histoire et les sites industriels, les métiers d'art et du patrimoine, les équipements culturels et artistiques ou l'architecture contemporaine. Ce type de circuits pourrait aller des Magasins Généraux, à Aubervilliers et Saint-Denis, aux studios Éclair à Épinay-sur-Seine en passant par la cité-jardin à Stains.

## 4 Amélioration de l'image et de la notoriété touristique du territoire

### ■ *Étude et actions de marketing*

Il est nécessaire d'avoir un positionnement clair en ce qui concerne l'image à véhiculer en matière de promotion et de marketing touristiques. Un travail est lancé à ce sujet par le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre du pôle touristique régional. Nous devons nous assurer de l'articulation à établir entre ce projet et la stratégie de Plaine Commune et de l'Office de Tourisme intercommunal en matière de communication touristique.

Un tel travail implique une bonne connaissance des marchés touristiques afin d'adapter l'offre à la demande et réajuster ses actions selon les besoins et attentes de différentes clientèles ciblées.

Les marches franciliens et franco-français doivent être prioritaires pour nous.



## 5 Mise en tourisme du territoire et création de nouveaux pôles d'attraction

*Dans toute la politique d'aménagement, nous devons avoir le souci de développer aussi son volet tourisme, sous réserve que le potentiel existe.*

*En matière de mise en tourisme du territoire, nous pouvons ainsi travailler à plusieurs niveaux.*

### ■ **Projet patrimoine Christoffle**

A l'initiative de l'entreprise Christoffle, la réalisation de ce projet contribuerait à l'attractivité et à la notoriété du territoire. L'étude de faisabilité est déjà réalisée et le projet a recueilli l'intérêt d'un nombre important des partenaires.

### ■ **Études et projets de mise en valeur de sites industriels**

Cette action viserait à identifier les possibilités de valorisation touristique de sites phares du patrimoine industriel tel que les « cathédrales » SNCF ou les centrales EDF. A titre d'exemple, le projet Besson va dans ce sens.

### ■ **Étude de valorisation touristique de la Butte-Pinson**

Le parc régional de la Butte-Pinson pourrait constituer un pôle d'attraction dans la partie du territoire intercommunal. Un tel projet d'animation est interdépartemental et doit s'appuyer sur le syndicat intercommunal du parc.

### ■ **Valorisation de la Ferme Mazier à Aubervilliers**

Cette ancienne ferme pourrait être restaurée afin d'en faire un pôle culturel et touristique. Elle contribuerait ainsi à la compréhension de l'histoire et à l'attractivité de cette partie du territoire.

### ■ **Création d'un parcours autour des cités-jardins**

Avec les cités-jardins à Stains à Epinay-sur-Seine et à Villetaneuse le territoire de Plaine Commune dispose d'un patrimoine particulièrement riche dans ce domaine. Il pourrait faire l'objet de parcours aménagés visant à faciliter sa découverte et la compréhension de l'histoire de ce type d'architecture.

### ■ **Création des parcours de métiers d'art et de métiers du patrimoine**

La richesse du territoire de Plaine Commune en matière de métiers d'art et du patrimoine permettrait la création d'un ou plusieurs parcours facilitant la découverte d'un extraordinaire savoir-faire. De Christoffle à l'IFROA, du CNAM aux ateliers de moulage du Louvre en passant par des sites moins importants, des aménagements spécifiques permettraient la visite de ce type d'ateliers.

### ■ **Intégration de la dimension touristique**

Les grands projets d'aménagement comme ceux de la porte de Paris, la porte d'Aubervilliers, le projet urbain de Villetaneuse, du centre-ville de Saint-Denis et celui d'Epinay-sur-Seine pourraient avoir un volet touristique plus au moins important selon le cas. Il s'agit bien évidemment de projets à moyen et à long terme qui nécessiteraient des initiatives et des investissements publics et privés. Toutefois, la dimension touristique doit être suivie et prise en compte à la fois en matière du patrimoine, des équipements et structures d'accueil.

## 6 Valorisation des richesses fluviales et vertes

*Un plan communautaire d'environnement est actuellement en cours d'élaboration par le département Aménagement de Plaine Commune.*

*Il pourrait prendre aussi une dimension touristique.*

*Il concerne à la fois les voies d'eau, les berges, les différents parcs sur le territoire intercommunal et plus généralement la qualité de l'environnement du territoire.*

En matière touristique, il pourrait aboutir par la suite, au développement des pistes cyclables, d'itinéraires verts, à la réalisation du parc canal. Dans l'immédiat, une série d'activités et actions sont toutefois réalisées ou réalisables :

### ■ **Développement de l'activité croisières**

La Seine et le canal de Saint-Denis constituent une richesse formidable pour le développement de l'activité croisières.

Même si cette activité existe déjà, le potentiel permet une croissance supplémentaire.

### ■ **Animations et visites**

Les différents parcs ainsi que les berges de la Seine et du canal de Saint-Denis s'offrent pour des animations tout au long de l'année. L'organisation des visites permet aussi une meilleure connaissance de la faune et de la flore de cette partie du territoire.

### ■ **Développement des activités nautiques**

Les voies d'eau ont surtout contribué au développement économique et industrielle des villes concernées de Plaine Commune. L'aspect tourisme et loisirs a été moins développé. Ce type d'activités pourraient se développer davantage sur notre territoire dans les années à venir.





## 7 Identification touristique du territoire

*Un tel projet pourrait comporter plusieurs volets avec une dimension à la fois culturelle et touristique. Il vise à faire découvrir l'histoire et l'identité de ce territoire à tous les niveaux tout en associant pleinement la population à une telle démarche.*

### ■ Centre d'interprétation du patrimoine à Saint-Denis

La création d'un tel centre permettrait une meilleure lisibilité de l'histoire de ce territoire et contribuerait à son attractivité. La réalisation de ce centre est également liée à l'acquisition du nouveau label national « Villes et pays d'art et d'histoire ».

### ■ Mémoire retrouvée, identité partagée

Ce projet, à l'initiative des archives municipales de Saint-Denis avec des ateliers auxquels participent les habitants et un projet d'exposition en 2004, pourrait prendre une dimension intercommunale.

### ■ Signalétique touristique du territoire

Une étude doit être conduite en articulation avec un travail en cours au niveau départemental afin de définir les sites, monuments et circuits à signaler au niveau intercommunal.

### ■ Signalétique les berges du canal de Saint-Denis et de la Seine

L'étude et la réalisation de ce projet sont conduites par le Comité Départemental du Tourisme et le Conseil Général. Actuellement elles ne concernent que les berges du canal. Notre objectif est de prolonger ce projet jusqu'aux berges de la Seine.



## 8 Observation et études de tourisme

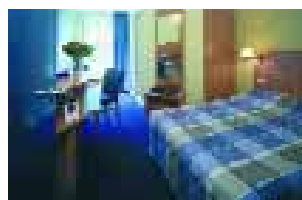
### ■ Création d'un observatoire du tourisme

Un outil d'observation est aujourd'hui nécessaire pour une meilleure connaissance du phénomène du tourisme.

Il permettrait de mieux mesurer et analyser les retombées du tourisme et de prendre en compte les besoins et attentes des publics et des acteurs. Il faciliterait le travail d'accueil, d'animation, de promotion et de développement touristiques.

### ■ Élaboration d'un schéma directeur d'hôtellerie

Le projet d'un schéma directeur d'hôtellerie facilitera les décisions à prendre en matière de besoins en hôtellerie et de structures d'hébergement à créer sur l'ensemble du territoire intercommunal.



## 9 Soutien aux démarches de formation

*La formation est un élément indispensable de développement et plus particulièrement du développement de l'emploi.*

*La collectivité doit ainsi collaborer avec tous les acteurs qui œuvrent dans ce sens.*

### ■ Démarche avec les professionnels du secteur « Cafés, restaurants »

Les besoins en formation des professionnels du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration doivent également être pris en compte. Un travail à ce sujet est actuellement initié par l'association Objectif Emploi avec le soutien du Département, de la Région et de l'État.

## 10 Nouvelles structures de développement

*Devant la richesse du patrimoine communautaire mais aussi des projets à réaliser, il serait intéressant de réfléchir et d'étudier la possibilité de mise en place de nouveaux cadres qui contribuent à la valorisation du territoire.*

### ■ Pôle d'économie du patrimoine

Initié par la DATAR, ce concept est basé sur les principes fondateurs suivants :

- Pour répondre à l'objectif de développement économique local, le pôle d'économie du patrimoine doit être un projet de territoire, au niveau intercommunal ou au niveau d'un pays.

- S'agissant du patrimoine, il est entendu qu'il doit être pris au sens large, et concerne aussi bien le patrimoine monumental classique que le patrimoine rural ou le patrimoine industriel, les paysages, voir une identité de type ethnographique, les savoir-faire, des traditions ou des productions locales.

- Il est enfin attendu que les pôles soient de véritables projets de développement global. Le développement escompté devant s'organiser autour de plusieurs enjeux touristique, pédagogique, social ou économique. Il s'agit bien de fédérer les initiatives et les projets rentrant dans la thématique proposée.



### ■ Villes et pays d'art et d'histoire

Plaine Commune explorera également la possibilité d'obtenir le label de « Pays d'art et d'histoire ». Cette mise en réseau national pourrait être précieuse pour la valorisation des richesses touristiques et patrimoniales. Elle pourrait se faire en partenariat avec le ministère de la Culture et plus précisément avec la Direction de l'architecture et du patrimoine et la DRAC (direction régionale des affaires culturelles).

Elle nécessiterait aussi un partenariat avec toutes les villes de la communauté.

Un tel label impliquerait le recrutement d'un animateur du patrimoine et la réalisation d'une exposition permanente facilitant la découverte du territoire. La participation à ce réseau contribuerait au développement d'actions en direction de :

- la population locale,
- des jeunes,
- des touristes.



# STRUCTURE, OUTILS, MOYENS ET PARTENAIRES

L'élaboration et la mise en œuvre de projets dans le cadre d'une politique touristique nécessitent l'action et le travail de différents structures et équipements.

*Plus précisément, nous pouvons parler des structures suivantes :*

## ➤ Groupe de travail tourisme et mission tourisme

*Afin de pouvoir exercer la compétence tourisme, Plaine Commune a mis en place un groupe de travail tourisme et créé un poste de chargé de mission au tourisme. Le groupe de travail qui associe Plaine Commune, les sept villes et l'Office de Tourisme intercommunal, se réunit régulièrement et traite, au fur et à mesure, les différents dossiers concernés.*

Au sein du service promotion, valorisation du territoire, tourisme du département Développement économique de Plaine Commune, la mission tourisme doit pouvoir suivre, en concertation avec le groupe de travail tourisme, les projets et actions suivants :

- définition des axes stratégiques de la politique communautaire,
- élaboration et mise en œuvre de projets de valorisation des richesses touristiques du territoire dans le cadre du schéma touristique communautaire,
- relations et développement de partenariat avec des acteurs tels que le Comité Départemental du Tourisme et le Comité Régional du Tourisme,
- suivi et développement de liens avec les villes de la communauté,
- définition et suivi du cadre conventionnel des missions confiées à l'Office de Tourisme intercommunal,
- suivi et développement de sources de financement du tourisme local.



## ➤ Office de Tourisme intercommunal de Saint-Denis - Plaine Commune

*Le Conseil de Communauté du 23 mai 2002 a décidé la création de l'Office de Tourisme intercommunal de Saint-Denis - Plaine Commune par transformation de l'Office de Tourisme de Saint-Denis. Seul sur le territoire, ce dernier a pu constituer depuis une dizaine d'années une véritable vitrine de la ville et un outil de développement local grâce aux moyens mis à sa disposition par la Ville de Saint-Denis*



La convention signée entre Plaine Commune et l'Office de Tourisme intercommunal précise les principales missions de cette association ainsi que les obligations de chacune de deux parties. Les missions essentielles de l'OTI se définissent de la façon suivante :

- le développement de la qualité de l'accueil et de l'information sur l'ensemble du territoire intercommunal,
- la valorisation et la promotion, dans leur diversité, des richesses touristiques du territoire,
- l'organisation et la commercialisation de l'offre touristique territoriale,
- la sensibilisation et la fédération des acteurs du tourisme au niveau territorial.

La transformation en Office de Tourisme intercommunal a été validée par une assemblée générale extraordinaire, le 5 juin 2002.





## ➤ Pôle touristique et Comité Départemental du Tourisme

*Le schéma touristique communautaire ne peut pas être élaboré et mis en œuvre sans prendre en compte le schéma touristique régional et la création du pôle touristique.*

Ce pôle, décidé en 2000 et animé par le Comité Départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis, couvre un territoire qui va de La Villette à Saint-Ouen et de Saint-Denis au Bourget et prévoit un financement de 300 000 euros (2MF) par an pour la période du contrat de plan. Les axes de développement du pôle sont les suivants :

- amélioration des infrastructures,
- accueil et information des publics,

- observation de l'activité et de ses retombées,
- mise en valeur des sites existants et de l'environnement,
- soutien aux projets des sites, de filières, d'activités et produits,
- soutien aux démarches de formation,
- mise en valeur des sites existants en matière de tourisme d'affaires.

L'articulation de nos projets avec ceux du pôle touristique est indispensable.

Sur une série de projets, un travail commun est déjà engagé.

## ➤ Partenaires publics et privés

*Plaine Commune est en charge du schéma et l'Office de Tourisme intercommunal reste l'outil opérationnel pour un certain nombre de missions. Mais la participation des différents acteurs privés et publics reste indispensable pour le développement touristique local.*

La réalisation des projets doit s'appuyer également sur les villes de la communauté et leurs forces vives - équipements, services, associations, sites, professionnels.

Au niveau institutionnel, nous avons déjà évoqué le partenariat avec les Comités Départemental et Régional du Tourisme.

D'autres types de synergies se nouent avec l'UDOTSI, la FROTSI, Maison de la France, l'AFIT, la direction et la délégation régionale du tourisme.

Les opérateurs privés, hôteliers et groupes hôteliers, agences de voyages, tours-opérateurs et autocaristes, les sites touristiques privés et public - Stade de France®, Basilique de Saint-Denis (MONUM), le musée d'art et d'histoire, le musée Christofle, les responsables de différents festivals et équipements culturels et sportifs sont aussi de véritables acteurs de développement touristique de ce territoire.

Des partenariats spécifiques doivent également se développer avec la SNCF et la RATP concernant l'accessibilité et la valorisation des sites et le bon accueil et l'orientation des visiteurs dans les transports en commun.

## ➤ Délais et moyens financiers

*Plaine Commune a validé dans un premier temps un plan d'actions sur une période de six ans, 2003-2008.*

*Un tel plan ne peut être bien évidemment qu'évolutif. Il comprend à la fois des actions concrètes et des études qui permettraient de mieux évaluer la faisabilité de certains projets et d'acquérir une meilleure connaissance du phénomène du tourisme et ses retombées sur le territoire.*

Dans le cadre du schéma touristique communautaire, Plaine Commune doit pouvoir, dans les mois et années à venir, élaborer des projets plus détaillés de développement touristique accompagnés d'un montage financier.

En ce qui concerne les financements, il faut explorer l'ensemble des possibilités, Département, Région, Etat, Europe, afin de renforcer l'effort de Plaine Commune. Des financements privés et la taxe de séjour doivent aussi contribuer.



Plus précisément, les projets de développement touristique pourraient bénéficier des financements européens et notamment de ceux d'Objectif II. Au niveau de la Région, nous faisons référence aux financements du contrat de plan mais également à d'autres comme ceux qui concernent la formation professionnelle ou l'organisation de grands événements.

La mise en tourisme du territoire et le développement d'équipements touristiques peuvent également bénéficier de financements provenant de la Caisse des Dépôts.





# CONCLUSION

L'élaboration du schéma touristique communautaire nous a permis de mieux cerner les richesses et les handicaps du développement touristique communautaire.

En prenant en compte la réalité territoriale des axes de développement ont été proposés.



*Dans le cadre de ces orientations, l'élaboration et la réalisation d'une série de projets ou actions participe à la mise en œuvre d'une politique touristique communautaire.*

■ Une fiche action détaillée définira le contexte, l'objectif, le maître d'ouvrage, les partenaires concernés ainsi que les échéances, le coût et le plan de financement de chaque projet. L'élaboration des fiches actions facilitera à la fois la recherche de partenariat et la prise de décisions concernant le rôle de la communauté d'agglomération.

■ Toutefois, outre tous ces aspects pratiques, un autre élément a été et est toujours particulièrement important dans ce processus. Il s'agit de l'implication des différents acteurs à l'élaboration et la mise en œuvre du schéma touristique communautaire. Leur rôle est fondamental pour la réussite d'une politique touristique étroitement liée au développement local.

■ L'élaboration du schéma touristique communautaire a été révélateur de l'intérêt que les différents acteurs concernés portent au développement touristique de ce territoire. Dès le départ, Plaine Commune a voulu associer les acteurs concernés et ils ont répondu présents à cet appel : villes de la communauté,

sites touristiques, associations, hôteliers, restaurateurs. Leur intérêt se manifeste à la fois au niveau du débat mais aussi en matière de propositions de projets à réaliser.

■ L'Office de Tourisme intercommunal joue un rôle unique en tant que partenaire actif, dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique communautaire. Il est important que l'Office puisse poursuivre son travail de développement et de valorisation du tourisme intercommunal. Il peut le faire en s'appuyant sur les forces vives de chacune des villes en particulier et de Plaine Commune en général, et en restant une force de proposition importante pour la communauté d'agglomération.

■ Nous insistons aussi à nouveau sur l'importance de développer une politique touristique intercommunale qui se situe dans le cadre des orientations régionales en matière touristique et plus particulièrement celles du pôle touristique. Le partenariat avec le Comité Départemental et le Comité Régional du Tourisme ainsi que le Département, la Région et l'Etat constitue donc un élément essentiel et décisif de la politique touristique communautaire.



## AVANT DE CONCLURE

nous souhaitons souligner à nouveau que le développement touristique de ce territoire ne pourra réussir sans l'implication de sa population. Comme nous l'avons signalé, cette participation peut avoir plusieurs volets et plusieurs déclinaisons mais elle est particulièrement précieuse pour une politique de développement qui souhaite s'inscrire dans la durée. Un certain nombre d'actions proposées dans le cadre du schéma touristique communautaire concerne d'ailleurs, le développement d'un tourisme de proximité et des loisirs pour les habitants du territoire.

Plaine Commune doit veiller à ce que la participation de tous ces acteurs soit permanente et fructueuse dans le processus de développement. La fédération et la concertation des uns et autres ne sont pas une affaire simple mais elles sont essentielles pour l'avenir du tourisme sur ce territoire.





Le schéma touristique communautaire a pu être réalisé grâce à la contribution d'un nombre important d'acteurs et partenaires et notamment les suivants

### Groupe de travail Tourisme :

#### ➤ Plaine Commune :

Pascal BEAUDET, *vice-président, maire d'Aubervilliers*  
 Jacques MONZAUGE, *vice-président, élu d'Aubervilliers*  
 Philippe PION, *directeur général adjoint*  
*Développement Économique*  
 Marie-Eve FOURNIER, *responsable service Promotion, valorisation du territoire, tourisme*  
 Théodoulitsa KOULOUMBRI, *chargée de mission tourisme,*  
 Sylvie REDING, *directrice générale adjointe*  
*Administration, Finances*

#### ➤ Office de Tourisme intercommunal de Saint-Denis - Plaine Commune :

Francis DUBRAC, *président*  
 Sophie MAURAND, *directrice*

#### ➤ Aubervilliers :

Bernard ORANTIN, *conseiller municipal*  
 Claudine JOSEPH, *cabinet du maire*  
 Renan FOUCRE, *responsable du service Relations publiques*

#### ➤ Épinay-sur-Seine :

Bernadette GAUTIER, *conseillère municipale*  
 Pierre TYL, *archives municipales*

#### ➤ L'Île-Saint-Denis :

Pierre VACANT, *maire-adjoint*  
 Jean-Marc BATTNER, *directeur général*

#### ➤ Pierrefitte-sur-Seine :

Catherine HANRIOT, *maire*  
 Rose-Marie LEFELS, *archives municipales*

#### ➤ Saint-Denis :

Didier PAILLARD, *maire-adjoint*  
 Christiane CHENARD, *directrice générale adjointe*

#### ➤ Stains :

Jean-Marie LE GLOU, *maire-adjoint*  
 Martine SAIGNE DE LAS HERAS, *directrice général adjointe*

#### ➤ Villetaneuse :

Jeanne-Marie PEIGNARD, *maire-adjoint*  
 Martine DUBAIL, *responsable service Culture*

#### ➤ Comité Départemental du Tourisme :

Daniel ORANTIN, Luc FAUCHOIS, Dominique WIJK

#### ➤ Comité Régional du Tourisme :

Jean-Luc MARGOT-DUCLOS, Pierre-Yves HUDAULT,  
 Yves QUEGUINER

#### ➤ Région

Bernard PIPINO

#### ➤ Délégation Régionale du Tourisme

Bariza KHIARI

#### ➤ IAURIF

Hélène SALLET-LAVOREL

#### ➤ Conférence nationale permanente du tourisme urbain

Jean-Bernard VIGHETTI, Marc DORIA

#### ➤ Usine et Groupe Alterna

David Giffard

Vifs remerciements également à tous les acteurs – privés et publics – qui ont contribué à notre réflexion et notamment :

➤ Aux participants à la journée d'échanges sur le tourisme du 26 septembre 2002,

➤ Au conseil d'administration et à l'équipe professionnelle de l'Office de Tourisme intercommunal de Saint-Denis-Plaine Commune,

➤ Aux élus et services de Plaine Commune,

➤ Aux élus, services, équipements, professionnels du tourisme et associations des villes de la communauté d'agglomération

Edité par Plaine Commune, 21 avenue Jules-Rimet, 93218 SAINT-DENIS CEDEX

Rédaction, coordination : Théodoulitsa KOULOUMBRI, avec le concours de : Philippe PION, *département Développement Economique,*

Marie-Eve FOURNIER, *service Promotion, valorisation du territoire, tourisme,* Daniel MOLLIER-SABET, *service Communication*

Secrétariat : Rébiha TIGZIRI, Françoise MONIN

Crédits photos : Photos © : Plaine Commune, DR, G.Monico, Mairie d'Épinay-sur-Seine, Mairie de l'Île-Saint-Denis, Mairie de Stains, S. Le Néchet, J. Jaulin, Passeurs d'Idées, Musée de l'Air et de l'Espace, M. Chassat, Mairie de Pierrefitte, Mairie de Villetaneuse, Mairie d'Aubervilliers, Y. Paris, J.-Cl. Huleux, Conseil Général 93 - Bureau du patrimoine, archéologie - E. Jacquot, Hôtel Kyriad Villeneuve-la-Garenne, A. Poupel, Académie Fratellini, D. Quentin, Pascal Da Casa, "Stade de France" M. Robinson, Macary, Zublena et Regemba, Costantini - Architectes - ADAGP - Paris 2003 - Digitalvision, Pictal, Photodisc, ImageDJ Human Lives / Ornament, Copyright\_ ©20 Cinq et Un Sens et ses concédants. Tous droits réservés. -

Conception, réalisation : Cinq et un Sens - Flashage : Avant-Garde - Impression : IEH

Octobre 2003

